

CZU: 37.02:811'243(4)

DOI: <http://doi.org/10.5281/zenodo.4888821>

LA NOUVELLE PERSPECTIVE SUR L'ÉTUDE DES LANGUES AU NIVEAU EUROPÉEN

Mirela SOCOL (PISALTU)

l'Université, "Ovidius" Constanța

Dans cet article, nous nous proposons de situer la didactique conformément aux nouvelles perspectives sur l'enseignement qui accordent une place privilégiée aux langues étrangères.

Dans la première partie, nous allons analyser les changements apportés par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues au niveau des objectifs et des méthodes d'enseignement.

La deuxième partie se propose de présenter le nouveau profil de l'enseignant de langues. Ainsi, le Référentiel des compétences professionnelles des enseignants envisage une formation de l'enseignant de langues sur quatre paliers: 1) la structure des programmes de formation; 2) les compétences et les savoirs de l'enseignant; 3) ses stratégies et ses savoir-faire; 4) les valeurs qu'il devrait promouvoir.

En conclusion, même si les notions et les concepts introduits par le CECRL sont soumis, de temps en temps, à des révisions, en fonction des changements de la société, leurs composantes majeures restent un repère significatif dans l'évolution de la perspective sur les langues.

Mots-clés: didactique des langues, diversité, plurilinguisme, profil de l'enseignant

NOUA PERSPECTIVĂ ASUPRA STUDIULUI LIMBILOR LA NIVEL EUROPEAN

În acest articol ne propunem să poziționăm didactica în conformitate cu noile perspective asupra învățământului, ce acordă un loc privilegiat limbilor străine.

În prima parte vom analiza schimbările aduse de Cadrul European Comun de Referință pentru Limbi, la nivelul obiectivelor și al metodelor de predare.

În a doua parte ne propunem să prezentăm noul profil al profesorului de limbi. Astfel, Cadrul Referențial al Competențelor Profesionale ale Profesorilor urmărește formarea profesorului de limbi pe patru paliere: 1) structura programelor de formare; 2) competențele și cunoștințele profesorului; 3) strategiile și abilitățile sale; 4) valorile pe care acesta ar trebui să le promoveze.

În concluzie, deși noțiunile și conceptele introduse de CECRL sunt revizuite, din când în când, în funcție de schimbările din societate, componentele lor majore rămân un reper semnificativ în evoluția perspectivei asupra limbilor.

Cuvinte-cheie: didactica limbilor, diversitate, plurilinguism, profilul profesorului

NEW PERSPECTIVE ON FOREIGN LANGUAGES AT EUROPEAN LEVEL

In this article, we propose to place didactics under a new light, according to the new perspectives on education, which offer a privileged role to foreign languages. The first part sets under analysis the changes appeared at the level of objectives and teaching methods, as a result of the Common European Framework of Reference for Languages. The second part presents the new profile of the language teacher, in accordance with the Global Framework of Professional Teaching Standards, which defines the teacher on four levels: 1) the structure of the training programmes; 2) the teacher's skills and knowledge; 3) their strategies and abilities; 4) the values which should be promoted.

In conclusion, although the notions and concepts introduced by the CECRL are under constant revision due to society changes, their major components remain a significant milestone in the evolution of the perspective on languages.

Keywords: teaching languages, diversity, multilingualism, teacher profile.

Introduction

Ayant un historique assez riche, de quelques siècles, la didactique est une discipline des sciences de l'éducation qui se propose de réfléchir sur les phénomènes, les conditions de l'enseignement de la culture propre à une institution et sur les conditions de l'acquisition de connaissances par un apprenant.

Dans son ouvrage intitulé "La didactique des langues étrangères", Pierre Martinez [1, p.3-4] nous offre une définition plus précise de la didactique: "un ensemble de moyens, techniques et procédés qui concordent à l'appropriation, par un sujet donné, d'éléments nouveaux de tous ordres", c'est-à-dire des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Mais pour que la définition soit complète, l'auteur ajoute, à côté de ces trois

outils mentionnés, les méthodologies sous-jacentes (la construction des savoirs enseignés, les principes directeurs) et surtout l'interaction instaurée entre l'enseignement et l'apprentissage, qui conduisent ensemble à un processus complexe de transformation de nature culturelle, sociale et historique des participants.

I. La place de la didactique des langues dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Le principal but de la didactique actuelle des langues est celui de faire de l'apprenant un être linguistiquement, psychologiquement et socialement compétent. Cette nouvelle perspective est définie par Pierre Martinez [1, p.5]:

"L'apprentissage d'une langue dépasse l'appropriation d'éléments linguistiques et le développement de compétences, il contribue à la construction de l'individu, par exemple comme adulte ou comme citoyen".

L'étude de la langue en contextes socioculturels divers trouvera sa place dans une approche communicative et actionnelle des langues et dans un *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Mis en chantier depuis 1991, publié en 2001 par la Division des Politiques Linguistiques du Conseil de l'Europe, et enrichi, en 2018, par un volume complémentaire, le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) est le résultat de plusieurs années de recherche linguistique des experts des États membres du Conseil de l'Europe.

Le CECRL se veut une approche totalement nouvelle qui repense les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues, en offrant aussi une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats.

Il faut remarquer la préoccupation des auteurs pour l'ouverture et la décentration en ce qui concerne les attitudes et les représentations dans l'enseignement-apprentissage des langues.

Parmi les nouveautés au niveau des objectifs, nous mentionnons :

1) la préservation et la promotion du multilinguisme dans la formation des enseignants (en prenant en compte la diversité des élèves et de leurs cultures).

Dans le système d'enseignement traditionnel, le répertoire didactique de l'enseignant se réduisait à une seule langue étrangère, une seule culture et celui-ci était responsable de leur transmission vers les apprenants.

En reconnaissant que les enseignants sont plutôt démunis devant la grande hétérogénéité de la classe, la Résolution du Parlement Européen du 2 avril 2009 envisage l'enrichissement de leur répertoire didactique par l'intégration de la diversité linguistique et culturelle de leurs élèves:

"La diversité croissante de la population scolaire représente un défi pour la profession d'enseignant, à gérer de façon appropriée cette nouvelle forme de diversité dans les classes. [...] préserver et promouvoir le multilinguisme doit faire partie des programmes de toutes les écoles"¹ [2, p.2].

Dans ce nouveau contexte, le profil de l'enseignant change. Pour qu'il puisse développer et intégrer dans son répertoire didactique la diversité linguistique et culturelle de ses élèves, l'enseignant, et surtout celui débutant, doit se préparer à l'avance :

"[...] l'enseignant novice doit, au préalable, avoir appris à connaître et à reconnaître par lui-même et entre pairs, la variation linguistique et la pluralité culturelle constitutive de son identité sociale, de celle de ses pairs et de notre société. Cette triple (re)connaissance lui permet de construire des ressources professionnelles sur lesquelles prendre appui afin de co-développer"² [3, p. 8].

Afin de fournir un cadre pour les programmes de formation des enseignants de langues, le Conseil de l'Europe a conçu deux référentiels: le *Profil Européen pour la Formation des Enseignants de Langues Etrangères – un cadre de référence* (qui comprend les compétences professionnelles nécessaires pour enseigner les langues dans le contexte européen, les caractéristiques d'un bon enseignant de langues, les stratégies efficaces pour motiver les élèves en tenant compte de leurs différences) et le *Portfolio Européen pour les Enseignants en Langues en Formation initiale* (un outil de réflexion et d'auto-évaluation destiné aux enseignants de langues en formation, en termes de compétences et descripteurs de performance).

2) le développement des compétences en communication interculturelle des enfants:

"Il est important de développer les compétences en communication interculturelle des enfants, à la fois des enfants de migrants et des enfants du pays d'accueil. [...] l'aptitude à communiquer sur sa propre culture et à comprendre la culture et les valeurs des autres constitue un élément central de la compétence clé "sensibilité et expression culturelles"² [2, p.3].

¹ Article 10

² Article 15

L'apprentissage d'une ou plusieurs langues ne suppose pas de rupture avec les autres langues déjà parlées, mais une expansion dynamique des compétences langagières. Tout ce bagage linguistique et culturel devrait constituer "autant de fenêtres ouvertes pour comprendre la diversité" [4, p.269]. Dans cet esprit, le CECRL recommande aux apprenants d'exploiter leurs répertoires langagiers construits auparavant en famille, à l'école, dans d'autres contextes, formels ou non formels.

Devant l'ampleur du phénomène de migration de la population, l'enseignant de langues aura pour mission de valoriser l'hétérogénéité rencontrée en classe, de sensibiliser ses élèves à d'autres langues et cultures, à leur développer le répertoire linguistique et culturel, à travers une médiation linguistique (orale, écrite ou non verbale) et culturelle.

3) une approche didactique plurilingue et pluriculturelle:

"L'approche plurilingue met l'accent sur le fait que, au fur et à mesure que l'expérience langagière d'un individu dans son contexte culturel s'étend de la langue familiale à celle du groupe social puis à celle d'autres groupes (que ce soit par apprentissage scolaire ou sur le tas), il/elle ne classe pas ces langues et ces cultures dans des compartiments séparés mais construit plutôt une compétence communicative à laquelle contribuent toute connaissance et toute expérience des langues et dans laquelle les langues sont en corrélation et interagissent" [5, p.11].

La notion de *compétence plurilingue³ et interculturelle* est définie tout d'abord en 1997, par Coste, Moore et Zarate, dans l'ouvrage "Compétence plurilingue et pluriculturelle: vers un Cadre Européen Commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues vivantes: études préparatoires". Ensuite, l'évolution des réflexions sur ce terme conduit à l'extension de sa définition.

En 2001, Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues adopte la définition de Coste, Moore et Zarate et l'inclut dans le texte intégral:

"On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considèrera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser" [5, p.129].

Quelques années plus tard, Beacco et al. [6, p.8] remplacent le syntagme de *compétence pluriculturelle* par *compétence interculturelle*, en le définissant comme "la capacité à mobiliser le répertoire pluriel de ressources langagières et culturelles pour faire face à des besoins de communication ou interagir avec l'altérité ainsi qu'à faire évoluer ce répertoire".

La compétence plurilingue et interculturelle comprend des compétences de niveaux différents dans les langues qui composent le répertoire linguistique et culturel de chaque individu (c'est-à-dire les expériences linguistiques et culturelles de l'individu acquises dans des contextes différents au cours de sa vie).

Il faut remarquer le fait que toutes les institutions européennes s'intéressent à l'organisation et à la réalisation d'une politique en faveur de la diversité linguistique et culturelle.

Dans l'élaboration d'une base commune pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats, le CECRL répond à l'objectif général du Conseil de l'Europe, celui de "parvenir à une plus grande unité parmi ses membres". Nous allons présenter brièvement ces nouveautés au niveau de l'enseignement-apprentissage :

- a) le passage d'une logique de maîtrise quasi totale d'une ou plusieurs langues à une logique d'interaction entre différentes langues;
- b) une échelle de compétence langagière globale, qui comprend trois niveaux généraux subdivisés en six niveaux communs: *Niveau A*: utilisateur élémentaire, subdivisé en niveau introductif ou de découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2); *Niveau B*: utilisateur indépendant, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé ou indépendant (B2); *Niveau C*: utilisateur expérimenté, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise);
- c) le découpage de la compétence communicative en activités de communication langagière du type: *réception* (écouter, lire); *production* (s'exprimer oralement en continu, écrire); *interaction* (prendre part à une conversation); *médiation* (dans le texte du CECRL, le terme de compétence désigne des composantes plus générales: compétence *linguistique* - comprenant le lexique, la grammaire et la phonologie, compétence *pragmatique*, compétence *socio-linguistique* et compétence *socio-culturelle*).

³ Le mot *plurilingue*, d'origine latine, signifie "qui connaît et qui utilise plusieurs langues".

- d) la fixation des niveaux visés en fin de cycles;
- e) une redéfinition de la notion de "tâche" dans une perspective actionnelle, comme réalisation / accomplissement de quelque chose, en termes d'actions (l'usage de la langue n'est pas dissocié des actions accomplies par celui qui est à la fois locuteur et acteur social);
- f) une redéfinition de la compétence de communication, en hiérarchisant ses composantes de A1 à C2 (la composante *linguistique*, la composante *sociolinguistique* et la composante *pragmatique*): selon le CECRL, la compétence communicative se construit en utilisant un code linguistique (compétence linguistique) rapporté à une action (compétence pragmatique) dans un contexte socio-culturel et linguistique donné (compétence socio-linguistique).

II. Le profil de l'enseignant de langues

Enseigner est un métier qui s'apprend non seulement durant la formation initiale, mais tout au long de sa carrière.

Le *Cadre référentiel des compétences des enseignants* - 2007, republié en 2010, avec quelques modifications, définit les compétences du professeur:

"Le professeur met à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques. Il sait faire appel à ceux qui sont susceptibles de lui apporter aide ou conseil dans l'exercice de son métier. Il est capable de faire une analyse critique de son travail et de modifier, cas échéant, ses pratiques d'enseignement" [7, p.4].

Dans ce qui suit, nous allons restreindre l'analyse seulement au niveau des enseignants de langues, qui, actuellement, jouent un rôle très important dans la construction de l'identité européenne multilingue.

En juin 2000, un événement international spécifique soutenu à Graz, ayant comme sujet *Les changements dans la formation des enseignants*, a déclenché un projet complexe, qui s'est déroulé entre 2001 (l'Année européenne des langues) et 2003. Intitulé *Le statut des enseignants en langues*, ce projet a eu la mission d'attirer l'attention internationale sur la profession de l'éducation aux langues et surtout sur ceux qui la pratiquent.

Parmi les buts de ce projet développé au Centre européen pour les langues vivantes, on peut mentionner:

- accroître la visibilité de la profession d'enseignant de langues au niveau national et international;
- identifier des principes et des pratiques clés qui influencent le statut de l'enseignant de langues;
- accroître l'estime de soi et développer un profil plus élevé des enseignants de langues;
- combiner les résultats des activités de l'équipe de travail pour aboutir à une autodéfinition professionnelle;
- identifier des mesures réalistes pour améliorer le statut de l'enseignant de langues.

Afin de garantir et de perfectionner la qualité de l'enseignement de langues, Michael Kelly et Michael Grenfell ont ramassé l'expérience et les suggestions des spécialistes de onze institutions européennes et ont abouti, en 2004, à l'élaboration du *Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – un cadre de référence*.

Les deux chercheurs de l'Université de Southampton (Angleterre) ont mené leur étude dans plus de 32 pays, pendant plusieurs années. En analysant des études de cas et l'étude Delphi⁴, ils proposent "la conception d'un enseignant de langue européen, capable de dépasser la perspective d'une seule langue étrangère, dont il ou elle serait en quelque sorte l'ambassadeur et gardien. Cet enseignant européen aurait l'engagement de favoriser l'apprentissage des langues, et non seulement d'une langue" [8, p.11].

Le rapport final rédigé par Michael Kelly et Michael Grenfell envisage une formation de l'enseignant de langues sur quatre paliers: 1) la structure des programmes de formation; 2) les compétences et les savoirs de l'enseignant; 3) ses stratégies et ses savoir-faire; 4) les valeurs qu'il devrait promouvoir [8, p.15].

Ainsi, selon les deux auteurs, l'enseignant de langues étrangères au vingt et unième siècle devrait maîtriser, à travers la formation initiale et continue, quarante compétences que nous allons présenter brièvement.

La structure des programmes de formation devrait se focaliser sur :

- 1) l'intégration de la formation théorique et de l'expérience pratique;
- 2) l'agencement flexible de la formation initiale et continue;
- 3) le stage pratique explicite;

⁴Dans l'étude Delphi, douze formateurs européens de langues étrangères ont participé à un processus interactif en trois étapes: 1) répondre à quatre grandes questions concernant l'amélioration de la formation des enseignants de langues; 2) évaluer 36 déclarations sur une échelle de 1 à 5; 3) classer et commenter les réponses qui avaient obtenu le plus grand consensus.

- 4) le travail avec un tuteur;
- 5) l'importance de l'environnement interculturel et multiculturel;
- 6) la liaison avec des partenaires de l'étranger;
- 7) une formation dans d'autres pays où la langue étrangère est celle enseignée par le stagiaire;
- 8) l'observation de l'enseignement dans plus d'un pays;
- 9) l'accréditation de la formation à travers une évaluation européenne;
- 10) le perfectionnement méthodique par une formation continue;
- 11) la formation continue des formateurs;
- 12) une formation au tutorat (en situation scolaire);
- 13) des liens étroits entre les stagiaires.

Pour l'enseignant de langues étrangères, l'acquisition des savoirs et des compétences présuppose:

- 1) une formation aux méthodologies et aux techniques d'enseignement les plus avancées;
- 2) une approche critique de l'enseignement et de l'apprentissage;
- 3) une formation initiale sur les compétences linguistiques du stagiaire;
- 4) l'emploi pédagogique des TICE et de la communication;
- 5) l'utilisation des TICE et de la communication dans la planification personnelle;
- 6) une formation à l'évaluation qui permette le progrès des apprenants;
- 7) une formation à l'évaluation des programmes adaptés, en fonction des buts, des objectifs et des résultats;
- 8) l'évaluation interne et externe des programmes.

En vue d'une bonne maîtrise des stratégies et des savoir-faire, l'enseignant de langues devrait se former pour:

- 1) pouvoir adapter la manière d'enseigner au contexte éducatif et aux besoins individuels de chaque apprenant;
- 2) pouvoir évaluer d'une manière critique l'utilisation des supports et des ressources pédagogiques;
- 3) maîtriser des méthodes d'apprendre à apprendre;
- 4) développer la pratique réflexive et l'auto-évaluation;
- 5) maîtriser des stratégies spécifiques à l'apprentissage autonome des langues;
- 6) acquérir des méthodes visant à entretenir et améliorer ses propres compétences langagières;
- 7) pouvoir appliquer pratiquement les parcours et les programmes scolaires;
- 8) se former aux techniques d'observation et de correction de pairs;
- 9) développer des relations avec des institutions éducatives d'autres pays;
- 10) se former à la recherche-action;
- 11) intégrer de la recherche à l'enseignement;
- 12) se former à l'EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intermédiaire d'une Langue Etrangère);
- 13) employer le Portfolio européen pour l'auto-évaluation.

De même, l'enseignant du vingt et unième siècle devrait se former pour pouvoir encourager et promouvoir certaines valeurs européennes, comme:

- 1) les valeurs sociales et culturelles;
- 2) la diversité des langues et des cultures;
- 3) l'importance de l'enseignement-apprentissage des langues et des cultures étrangères;
- 4) l'enseignement de la citoyenneté européenne;
- 5) le travail en équipe, la coopération, le travail en réseau;
- 6) l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie [8, p.4-6].

Comme on peut le constater, il s'agit d'un profil extrêmement complexe dans lequel les composantes discursives ont du mal à être identifiées tant elles sont imbriquées dans tous les domaines de l'activité de l'enseignant.

Après ces modestes études théoriques et en analysant notre corpus du terrain (des enregistrements des leçons de dix enseignants de la ville de Constanța), nous avons constaté que, les dernières années, le métier d'enseignant a subi beaucoup de modifications. À côté de nouvelles évolutions – évidentes dans toute la société contemporaine, il y a aussi certaines tensions, certaines points assez délicats.

Les changements structuraux au niveau social, la migration de la population, le contexte économique et politique, tout cela met une empreinte profonde sur l'évolution du milieu scolaire: les classes sont devenues très hétérogènes, les élèves, provenant des milieux socioculturels divers, présentent des différences non

seulement au niveau des connaissances, mais aussi au niveau de l'autonomie, de la motivation, de la vitesse d'exécution des tâches, etc.

En plus, le profil psychologique des élèves a beaucoup changé. Au lieu de l'élève du temps de nos grands-parents, sage, serein, totalement obéissant aux normes, aux règles et à ses professeurs, on découvre presque le contraire.

Certes, la gestion de la classe est différente, selon l'expérience de l'enseignant. Un professionnel avec beaucoup d'expérience avère une plus grande anticipation, automatisation, simplification et une moins grande durée de préparation. Pour cette raison, nous considérons que les stages de formation des enseignants débutants sont très utiles.

Dans notre opinion, pour faire face à ce défi permanent, la formation continue devrait constituer l'un des objectifs majeurs de chaque enseignant, car se préparer à agir dans la classe c'est apprendre à combiner les différentes variables de la situation d'enseignement: des objets de savoir, des méthodes, des pratiques, des attitudes, qui, en réalité, sont indissociables.

III. Conclusions

Même si les notions et les concepts introduits par *Le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* et le *Profil Européen pour la Formation des Enseignants de Langues Etrangères – un cadre de référence* sont soumis, de temps en temps, à des révisions, des ajustements, au fur et à mesure des changements de la société, leurs composantes majeures restent un repère significatif dans l'évolution de la perspective sur les langues.

Bibliographie:

1. MARTINEZ, P. *La didactique des langues étrangères*. Paris: Presses Universitaires de France, 2017, p.3-4.
2. PARLEMENT EUROPÉEN - *Résolution du Parlement européen du 2 avril 2009 sur l'éducation des enfants des migrants* (2008/2328(INI)), Textes adoptés - Jeudi 2 avril 2009 - Éducation des enfants des migrants - P6_TA (2009) 0202 (europa.eu)
3. <https://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT>
4. MOLINIÉ, G. *Dictionnaire de rhétorique*. Paris: Librairie Générale Française, 1992.
ADEN, J. La médiation linguistique au fondement du sens partagé: vers un paradigme de l'enaction en didactique des langues. In: *Etudes de linguistique appliquée*, 2012, no167, p.267-284.
5. CECR *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues: apprendre, enseigner, évaluer*, 2001, Paris, Didier.
6. BEACCO et al. *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour l'éducation plurilingue et interculturelle*, 2010, Conseil de l'Europe, Strasbourg, Division des Politiques linguistiques.
7. 12/2/2007 · *Le référentiel des compétences professionnelles des enseignants*. Extrait du rapport du Haut Conseil de l'Éducation, octobre 2006.
8. KELLY, M., GRENFELL, M., ALLAN, R., KRIZA, C., Mc EVOY, W. *European profile for language teacher education – A frame of reference*. A Report to the European Commission Directorate General for Education and Culture, 2004.

Date despre autor:

Mirela SOCOL (PISALTU), doctorandă la Universitatea „Ovidius” din Constanța (România).

E-mail: geocosmir@yahoo.com

ORCID: 0000-0003-2954-0820

Prezentat la 11.05.2021